

17 juin 2022

## Communiqué

### **Chevreau : un autre modèle économique est possible**

La crise sanitaire du Covid-19 a accentué la fragilité structurelle de la filière chevreaux. Aucun acteur de la filière n'a été épargné : les producteurs ont assisté impuissants à l'effondrement du prix du chevreau naissant (80% en 2 ans).

Aujourd'hui la situation du marché est globalement assainie au niveau des stocks de chevreaux. Mais le contexte inflationniste du prix de la poudre de lait impacte la rentabilité de l'activité d'engraissement et la menace de baisse du prix du chevreau naissant revient sur le devant de la scène.

Or, comme l'ont exprimé à plusieurs reprises les engraisseurs, « *le prix du petit chevreau payé aux naisseurs entre 1 et 2 € n'est évidemment pas satisfaisant* ». Ainsi, il n'est pas envisageable de reprendre une campagne 2021/2022 avec la même tendance de prix. En aucun cas pour la FNEC, la Confédération Paysanne et la Coordination Rurale le prix du chevreau naissant ne doit être la variable d'ajustement et la seule source de rémunération des engraisseurs. Mais demander à la filière laitière de payer n'est pas une solution durable : il faut absolument que la hausse des coûts de production soit répercutée dans le prix du chevreau gras.

Nous refusons de céder à la pression de la solution « de facilité » : faire payer davantage les éleveurs laitiers. Au contraire, comme nous le revendiquons depuis la crise covid, un autre modèle économique pour le chevreau est possible, où chaque maillon retrouve de la valeur.

Ce modèle passe par une diminution du nombre de chevreaux entrant dans le circuit long, en travaillant sur les lactations longues, les semences sexées, mais également en développant toutes les alternatives d'abattage en complément des trois abattoirs spécialisés. Le maintien d'un maillage d'outils d'abattage de proximité est crucial pour pouvoir développer ces alternatives et nous demandons un véritable soutien de l'Etat sur ce sujet.

Ce modèle passe aussi par le développement de l'engraissement des chevreaux à la ferme pour désengorger le circuit classique, et pour mieux répondre aux attentes sociétales. Les abatteurs y ont toute leur responsabilité en acceptant aussi d'abattre des chevreaux gras engraisés à la ferme. Cette diversité de circuits de valorisation redonnera de la valeur à tous les maillons : éleveurs, engraisseurs et abatteurs.

Ce modèle se construira avec l'ensemble des acteurs de la filière, y compris les distributeurs et les pouvoirs publics qui ont leur part de responsabilités, afin de trouver des solutions à long terme et de garantir un avenir durable à la filière.

**En tout état de cause, les opérateurs de l'aval doivent tout mettre en œuvre pour répercuter la hausse des coûts de production sur le prix de vente du chevreau. Car cette filière doit également bénéficier de la dynamique enclenchée par la loi Egalim2 pour rendre sa valeur à un produit de qualité : le chevreau.**

\*\*\*

#### Contact :

Sophie Espinosa, directrice de la FNEC : 06 37 47 11 68

Caroline Nugues, chargée de communication à la Confédération paysanne : 06 95 29 80 78

Véronique Guérin, Coordination Rurale : 06 13 18 47 19